

Wi-Fi : les 105 premiers hotspots parisiens gratuits sont ouverts

En janvier dernier, le maire de Paris, Bertrand Delanoë a fait le pari du Paris numérique. Objectif : couvrir la capitale d'un réseau à haut débit gratuit avec l'installation de 400 hot-spots Wi-Fi gratuits dans des sites publics stratégiques. Ce lundi, la première phase de ce plan est opérationnelle avec l'ouverture des 105 premiers sites Wi-Fi accessibles gratuitement aux Parisiens et aux visiteurs de la capitale. 35 parcs ou jardins et 70 services municipaux proposeront dès aujourd'hui du Wi-Fi gratuit. Pour connaître l'emplacement exact de ces points d'accès, il suffit de consulter [ce site](#) Internet.

A terme, en septembre prochain, 400 hot-spots gratuits seront installés dans 134 sites en plein-air et dans 128 services municipaux (bibliothèques, maisons des associations, maisons de l'emploi, musées municipaux).

Coût de l'opération : 2,5 millions d'euros pris en charge par la région Ile-de-France et a municipalité puis 500.000 euros par an en frais de fonctionnement.

Afin de ne pas concurrencer frontalement les fournisseurs d'accès Internet et les opérateurs Wi-Fi privés, la mairie précise que ces points d'accès ne seront actifs que pendant les heures d'ouverture municipales et limités à l'intérieur des endroits concernés. Pas de débordement du signal donc...

Rappelons que l'équipementier Alcatel-Lucent et l'opérateur SFR ont été choisi pour déployer ce réseau sans-fil. Le premier s'occupera naturellement de l'infrastructure tandis que le second sera responsable de l'exploitation des hotspots, de la supervision, du service client et du portail internet dédié.

Le choix de SFR fait quelque peu grimacer Orange qui a déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris. L'opérateur estime que la capitale n'a pas à intervenir sur le marché des télécoms. Et d'ajouter qu'une collectivité ne peut gérer un réseau public de télécommunications que si elle permet à tous les opérateurs de l'utiliser.